

Association Foncière Pastorale d'ARANC

Mairie

01110 ARANC

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 05 mai 22

Le quorum n'étant pas atteint l'Assemblée Générale est à nouveau convoquée dans l'heure qui suit.

Pour information nous sommes 117 adhérents pour un total de 146 voix. Le quorum est de 73 voix.

Ce jour 10 présents représentent 49 voix.

Le Président Jacques Oraison déclare l'Assemblée Générale ouverte à 19h.

Le Président accueille les propriétaires, ainsi que Léa Gauthier représentante de la chambre de l'agriculture 01/SEMA.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

1 Rapport moral

2 Rapport financier

3 Vote du compte de gestion et du compte administratif 2021

4 Vote du budget 2022

5 Délibération pour le plan de financement et pouvoir donné au Président

6 Renouvellement du bureau

7 Questions diverses

1 Le Président présente le rapport moral.

Lors de la dernière assemblée générale des travaux de broyages ont été votés. Le dossier est en cours. Afin de faciliter ces travaux, les arbres couchés sur les parcelles, les grillages et piquets vont être coupés et évacués.

Pour continuer à améliorer la communication avec les propriétaires, désormais les comptes-rendus et les bulletins d'information de l'AFP sont téléchargeables sur le site internet de la Mairie qui nous a offert un espace. Nous remercions Daniel, Maire de la commune, et son équipe qui nous intègrent nos documents sur le site. Dans votre convocation un lien internet ainsi qu'un QR code vous ont été communiqués.

Le Président a fait avec Dany DAGNES un inventaire des parcelles qu'il doit broyer pour l'AFP, dans le cadre de sa CPP.

Le Président soumet au vote le rapport moral /

Contre 0, abstention 0, le rapport moral est validé à l'unanimité.

2 Le Trésorier Daniel MATHIEU présente le rapport financier.

Solde au 01.01.2020 : 1400.77

Solde au 31.12.2021 : 4545.69

Solde à ce jour 05.05.2022 : 7392.74

Le Président soumet au vote le rapport financier :

Contre 0, abstention 0, le rapport financier est validé à l'unanimité.

3 Vote du compte de gestion et du compte administratif de 2021.

Le trésorier rappelle que ces deux comptes sont identiques, le compte de gestion est émis par la Trésorerie d'Oyonnax et le compte administratif est émis par l'AFP, puis il détaille ces deux comptes, à l'assemblée.

Le Président soumet au vote les comptes de gestion et administratif 2021 :

Contre 0, abstention 0, le compte de gestion et le compte administratif 2021 sont adoptés à l'unanimité.

5 Vote du budget primitif 2022.

Le Trésorier présente en détail le budget primitif pour 2022. Un exemplaire est remis aux personnes présentes.

Le Président soumet au vote le budget primitif 2022. Contre 0, abstention 0, le budget primitif 2022 est approuvé à l'unanimité.

5 Délibération pour le projet de travaux et son financement.

Le Président présente le projet de travaux de broyage entre Les Pézières et Résinand. Le but étant de rouvrir l'espace au plus près des habitations.

La société MEGRET a été retenue pour un montant de : 2310 € HT

Frais de dossier SEMA : 683 € HT

Concernant les travaux, les subventions pouvant être attribuées sont de 1617 € HT

Concernant les frais de dossier, les subventions pouvant être attribuées sont de 161,7 € HT

Le montant total du dossier s'élève à : 2993 € HT

Le montant total des subventions s'élève à : 1778,70 € HT

Le reste à charge pour l'AFP s'élève à : 1214,30 € HT

Le taux de subventions pour le dossier est de 59,42 %

Pour terminer le dossier de demande d'aide à projet, le plan de financement doit être voté et le pouvoir donné au président, pour signer l'ensemble des documents relatifs aux travaux.

Le Président soumet au vote le plan de financement

Contre 0, abstention 0, le plan de financement et l'autorisation donnée au Président pour signer tous les documents relatifs aux travaux sont validés à l'unanimité.

6 Renouvellement du bureau.

Le Président rappelle que chaque année le bureau doit être renouvelé pour 1/3.

Sont démissionnaires : Monique PENDARIES, Daniel MATHIEU, Jacques ORAISON.

Les trois membres sont réélus à l'unanimité.

7 Questions diverses.

Le Président remercie les personnes présentes, et Léa GAUTHIER de la CA01.

Il rappelle le travail des bénévoles pour l'amélioration de l'espace pastoral et le cadre de vie.

Daniel MATHIEU remercie Corinne notre secrétaire de Mairie pour toute l'aide quelle nous apporte.

Il est 20h30, le Président déclare la séance levée.

La secrétaire Valérie COUPE-LEVIGNE

A handwritten signature in black ink, reading "Valérie Coupe-Levigne", written in a cursive style.